

UNE PIÈCE DE THÉÂTRE FRANCO-MALGACHE AU CŒUR D'UNE POLEMIQUE

Ça sent la censure

La pièce de théâtre « 47 », écrite par Jean-Luc Raharimanana et mise en scène par Thierry Bédard, devait être programmée dès ce mois-ci dans les centres culturels français de la zone océan Indien et d'Afrique australe. Mais lors d'une réunion qui s'est tenue au mois de novembre dernier, elle a été retirée de la programmation officielle. La pièce rappelle les heures sombres de la colonisation française à Madagascar. L'auteur parle de censure. Le ministère des Affaires étrangères et européennes réfute cette idée « décalée par rapport à la réalité ».

L'Histoire de France s'écrit parfois à l'encre noire. La colonisation fait partie de ces chapitres obscurs longtemps occultés et censurés, une censure dont se dit victime Jean-Luc Raharimanana, auteur malgache qui a publié, en 2007, un livre sur la colonisation française dans la Grande île intitulé « Madagascar 1947 ».

Le mois de mars 1947 marque le début de la répression sanglante des forces armées françaises qui ont perpétré des massacres, supprimant des dizaines de milliers de rebelles malgaches qui aspiraient à l'indépendance. A la liberté.

Certaines sources mentionnent près de 100 000 victimes. Les historiens parlent de 30 000 à 60 000 morts, des décès dus parfois à la famine qui n'était pas le fruit du hasard.

Jean-Luc Raharimanana a travaillé avec Thierry Bédard, un metteur en scène suisse, pour monter une pièce de théâtre qui se nomme « 47 », tirée de son livre.

« Une chose est sûre, cette pièce doit gêner »

Ce projet franco-malgache a obtenu le soutien du centre culturel Albert-Camus d'Antananarivo, porté notamment par Bérénice Gulman, la directrice de cet établissement dépendant du ministère des Affaires étrangères et européennes.

Après deux représentations dans la capitale malgache les 19 et 20 septembre derniers, puis quatre dates en France, dont une au festival des Francophonies de Limoges, la pièce n'est aujourd'hui plus programmée dans les centres culturels français.

Censure. Le terme est inexact selon un membre du Quai d'Orsay qui souhaite garder l'anonymat. « Comment peut-on parler de censure alors qu'à l'origine, nous avons soutenu ce projet ? »

C'est à Addis-Abeba que s'est joué le prologue de cette « affaire ». La capitale éthiopienne a accueilli, le 5 novembre, la réunion annuelle de programmation culturelle et artistique pour la zone de l'Afrique australe et de l'océan Indien. Au



La pièce de théâtre « 47 », écrite par Jean-Luc Raharimanana et mise en scène par Thierry Bédard, rappelle les pages sombres de la colonisation française à Madagascar.

cours de ce rassemblement, les responsables culturels français doivent établir la liste des spectacles qui sont ensuite programmés, dans ces zones, pour l'année à venir. Des représentants réunionnais, de l'ODC ou de la Drac, y participent chaque année.

« C'est hallucinant qu'on veuille effacer cette histoire »

Même avant d'étudier les différents projets, la pièce « 47 » a été retirée de l'ordre du jour sans aucune explication, ce que réfute notre contact au ministère des Affaires étrangères. « La pièce est toujours présente dans notre catalogue et n'importe quel responsable de salle de spectacle peut demander à la programmer. » Un catalogue qu'il est impossible de consulter puisqu'il s'agit d'une liste informelle.

Max Etangale, directeur-adjoint de l'Office départemental de la culture (ODC) réunionnais,

participait à la réunion qui s'est tenue à Addis-Abeba et avoue, sans vouloir entrer dans la polémique, avoir été surpris « quand elle a été retirée de l'ordre du jour. Après, on conclut ce que l'on veut mais une chose est sûre, cette pièce doit gêner. »

Contactée au téléphone, la directrice du Centre culturel Albert Camus d'Antananarivo, Bérénice Gulman, ne souhaite pas répondre à nos questions.

« Je suis soumise au devoir de réserve », s'excuse-t-elle. Et de poursuivre : « J'ai l'interdiction de parler aux journalistes ».

Le metteur en scène Thierry Bédard ne mâche lui pas ses mots face à une décision qu'il qualifie de « politique » et qu'il compare volontiers à de la « censure d'Etat ».

« C'est hallucinant qu'on veuille effacer cette histoire. Je ne sais pas comment on peut justifier cela. Nous avons envoyé un courrier daté du 15 novembre au ministère des Affaires étrangères et nous attendons toujours sa réponse. » Et de poursuivre : « La pièce ne fait pourtant preuve d'aucun manichéisme. C'est un questionnement sur le passé colonial. »

Ce que confirme l'auteur, Jean-Luc Raharimanana : « Ce n'est pas une pièce anti-Français mais une pièce qui pose des questions sur la colonisation française à Madagascar. C'est une pièce qui interroge sur la contradiction de la société française. N'oublions pas que la France se définit comme le pays des Droits de l'Homme. »

Eviter d'écorner l'image de la France à l'étranger

Au ministère des Affaires étrangères, on répète que le terme de censure est inapproprié. « C'est décalé par rapport à la réalité », explique notre interlocuteur. « Cette pièce qui est née grâce à des fonds du ministère a déjà été jouée en France. Comment peut-on parler alors de censure ? » Et d'enchaîner : « Elle n'a pas été retenue parmi plusieurs autres projets. C'est comme un concours de beauté. Toutes les filles sont ravissantes mais il n'y en a qu'une qui a la

couronne. » Encore faut-il que le concours de beauté ne soit pas truqué.

S'il est vrai que l'œuvre a été soutenue dès le départ par le Ministère des affaires étrangères, ce dernier est aujourd'hui moins prompt à la mettre en valeur. Ou alors du bout des lèvres. Il mesure sans

nul doute la portée d'une telle pièce à l'étranger.

Que la pièce soit jouée en France, cela ne pose pas vraiment de problème. Mais le thème de la colonisation est perçu d'une manière différente dans des pays qui ont eu à subir ce fléau, en Afrique notamment. Les élites françaises ne souhaitent pas mettre en lumière ces pages sombres qui font tâche à l'étranger. C'est là tout le problème de cette affaire.

En ne programmant pas cette œuvre dans les centres culturels français d'Afrique, les autorités hexagonales évitent ainsi de donner une image écornée du pays des Droits de l'Homme et d'apporter un témoignage noir sur le passé de l'ex-empire colonial à Madagascar. Un passé que ne connaissent pas forcément les autres pays africains, eux aussi soumis à la colonisation.

Mais les textes de Raharimanana, tout en étant durs, témoignent d'une vérité historique. Si ce n'est pas de la censure, ça y ressemble fortement. « Cette histoire me donne encore plus de force pour faire passer ce spectacle », explique Robin Frédéric, directeur du théâtre les Bambous. « Nous nous devons de défendre des auteurs contemporains qui ont un regard sur le monde d'aujourd'hui. » Même son de cloche chez Alban Corbier-Labasse, directeur du Séchoir. « Nous n'allons pas nous priver d'accueillir ce travail. » C'est déjà ça, mais c'est peu.

Frédéric BANC

www.solarscreenreunion.com

Films
solaires, design & sécurité

protection solaire & isolation thermique

Solar Screen®

0262 21 40 40

hyperCrack

Le centre commercial Plein Sud Hyper Crack vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous invite

Plein Sud
CENTRE COMMERCIAL

VENDREDI 19 DÉCEMBRE
NOCTURNE JUSQU'À 23H00

Animations

Feux d'artifice
en clôture